

# COMMUNE DE SAINT- MARTIN-DU-TERTRE

---

INVENTAIRE DES VERGERS ET DES  
ARBRES FRUITIERS - 2020

PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE



REALISE PAR :

Sylvain Drocourt  
Pomologue

## TABLE DES MATIERES

Table des figures .....	1
Table des Annexes.....	2
1. L'état des lieux des vergers et arbres fruitiers .....	8
2. Les variétés fruitières de Saint-Martin-du-Tertre .....	9
2.1 La liste des variétés identifiées .....	9
2.2 Les pommes.....	9
2.3 Les poires .....	10
3. Les vergers dans le passé .....	11
4. Le potager du château de Franconville-sous-bois.....	14
5. Les vieux châtaigniers greffés .....	16
6. La ceinture de jardins potagers.....	16
7. Les actions à envisager.....	16
7.1 La sauvegarde des vergers .....	16
7.2 La sauvegarde des variétés .....	16
7.3 Favoriser la plantation d'arbres fruitiers sur la commune.....	17
8. Annexes : Evolution de vergers vers l'emboisement – S464, S465 et S466 .....	18

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Catégorisation des arbres fruitiers en fonction de l'espèce .....	8
Figure 2 : Belle de Bruxelles .....	10
Figure 3 : La ceinture de prés-vergers au sud de Saint-Martin-du-Tertre en 1933.....	12
Figure 4 : Les nombreux vergers au nord de Saint-Martin-du-Tertre (lieux-dits La Fontaine Morveuse et le Vouvray) .....	12
Figure 5 : Emplacement actuel des arbres fruitiers déjà visibles en 1933 .....	13
Figure 6 : Crochets.....	14
Figure 7 : Auvents .....	14
Figure 8 : Latte de palissage.....	14
Figure 9 : Le potager en 1933 .....	15
Figure 10 : Extension maximale des cultures potagères en 1949 .....	15
Figure 11 : Le Potager est devenu presque exclusivement fruitier en 1969 .....	15
Figure 12 : Le potager en 1990.....	15
Figure 13 : Installation du foyer d'accueil pour les personnes handicapées en 2010.....	15
Figure 14 :Vieux châtaigniers greffés.....	16

## TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : S464, S465 et S466 en 1933.....	18
Annexe 2 : S464, S465 et S466 en 1960 .....	19
Annexe 3 : S464, S465 et S466 en 1970 .....	20
Annexe 4 : S464, S465 et S466 en 1981 .....	21
Annexe 5 : S464, S465 et S466 en 1990 .....	22
Annexe 6 : S464, S465 et S466 en 2003 .....	23
Annexe 7 : S464, S465 et S466 en 2018 .....	24



## CARTE N° I DES SITES DE L'INVENTAIRE



## CARTE N°2 DES SITES DE L'INVENTAIRE



## CARTE N°3 DES SITES DE L'INVENTAIRE



## CARTE N°4 DES SITES DE L'INVENTAIRE



## CARTE N°5 DES SITES DE L'INVENTAIRE

## I. L'ETAT DES LIEUX DES VERGERS ET ARBRES FRUITIERS

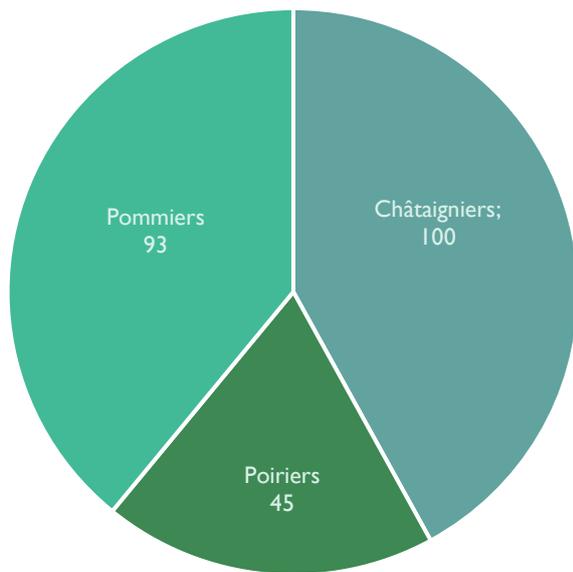


Figure 1 : Catégorisation des arbres fruitiers en fonction de l'espèce

Hors vergers commerciaux, **242 arbres fruitiers** ont été répertoriés, répartis sur **23 sites** au sein desquels ont été recensés :

- 100 vieux châtaigniers greffés ;
- 46 poiriers ;
- 93 pommiers
- sans compter les autres espèces moins représentées.

En nombre d'arbres fruitiers recensés hors vergers commerciaux, Saint-Martin-du-Tertre se situe à la 12<sup>e</sup> place sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France.

Les arbres fruitiers recensés se trouvent répartis un peu partout sur le territoire de la commune. La majorité des sites se trouve en

couronne du village ou au-delà et participent à la diversité et à la beauté des paysages de la commune.

Parmi eux, 37 poiriers hautes-tiges et 19 pommiers hautes-tiges sont vieux (plus de 60 ans). Les poiriers sont centenaires pour la plupart.

Les châtaigniers greffés sont encore bien plus anciens.

Vers la Fontaine du Sûre, une vingtaine d'hectares est consacrée à la production de fruits dans des vergers commerciaux professionnels. Y sont cultivés plusieurs milliers de pommiers et de poiriers, ainsi que quelques centaines de pruniers et cerisiers. Les arbres sont protégés par des filets paragrêle.

Un quart de la surface, cultivée autrefois par feu M. Nantet, arboriculteur, est plus ou moins à l'abandon depuis 15-20 ans.

Saint-Martin-du-Tertre est la commune qui compte la plus grande surface de vergers commerciaux du Parc Naturel Régional Oise-Pays de-France.

L'ancien potager clos de murs du château de Franconville-sous-Bois renferme des arbres fruitiers plantés dans les années 1970.

Les jardins des habitations n'ont pas été inventoriés, ce qui aurait d'ailleurs été difficilement réalisable, mais ils renferment de nombreux arbres fruitiers. Si dans les zones pavillonnaires récentes, la diversité variétale est généralement très limitée aux variétés actuellement les plus courantes (Reine des Reinettes en pomme, Conférence en poire, par exemple), il n'en est probablement pas de même dans les jardins plus anciens où l'on pourrait encore dénicher quelques variétés anciennes ou locales.

## 2. LES VARIETES FRUITIERES DE SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

### 2.1 La liste des variétés identifiées

Espèce	Variété	Site	Nbre arbres
Poirier	Belle de Bruxelles	P408	1
Poirier	Beurré d'Angleterre	S483	1
Poirier	Beurré Hardy	S462	3
Poirier	Beurré Hardy	S470	1
Poirier	Carisi	P517	1
Poirier	Carisi	S464	1
Poirier	Catillac	S461	4
Poirier	Curé/Belle Andrine	P409	1
Poirier	Curé/Belle Andrine	P518	1
Poirier	Curé/Belle Andrine	S464	1
Poirier	Curé/Belle Andrine	S465	2
Poirier	Curé/Belle Andrine	S466	5
Poirier	Curé/Belle Andrine	S467	1
Poirier	Louisebonne d'Avranches	S461	1
Poirier	William's	S460	1
Pommier	Belle de Boskoop	S460	1
Pommier	Belle de Boskoop	S469	1
Pommier	Belle de Pontoise	S469	1
Pommier	Belle Fleur Jaune	S469	1
Pommier	Cox's Orange	S460	18
Pommier	Golden	S460	19
Pommier	Golden	S462	1
Pommier	Melrose	S462	1
Pommier	Rambour d'Hiver	P413	1
Pommier	Red Delicious	S460	29
Pommier	Reine des Reinettes	S462	1
Pommier	Reinette Abry	S466	1
Pommier	Reinette du Mans	P419	1
Prunier	Mirabelle	S462	1

### 2.2 Les pommes

#### Variétés typiques du Val d'Oise

La **Belle de Pontoise** a été obtenue à Pontoise en 1869. C'est une très grosse et belle pomme d'automne, à chair blanche et acide qui est excellente en crumble.

La **Reinette Abry** a été obtenue au 19<sup>e</sup> siècle par un pépiniériste de Montlignon. C'est une petite pomme jaune, croquante, juteuse et acidulée, mûre en novembre-décembre. Sa chair qui reste ferme à la cuisson, permet de confectionner de délicieuses tartes ou d'accompagner le boudin. En Angleterre, elle est cultivée commercialement pour la fabrication de jus de pomme.

L'arbre a été retrouvé dans ce qui est aujourd'hui une friche en cours de boisement, mais qui était un verger déjà bien visible sur les photos aériennes de 1933. Ce verger a fait l'objet de replantations dans les années 1950 et est resté entretenu jusque dans les années 1980 environ.

### Variétés anciennes plus ou moins fréquentes mais non commerciales

La **Belle Fleur Jaune** est une variété ancienne originaire des Etats-Unis. De maturité tardive, sa chair est ferme et d'excellente qualité gustative. Autrefois cultivée commercialement, elle a été supplantée par la Golden.

La **Rambour d'Hiver** est une vieille variété aussi bonne crue que cuite, au parfum agréable. L'arbre, très vigoureux, possède à l'âge adulte une forme en dôme caractéristique. Les fruits, de gros calibre, fondent à la cuisson et font de délicieuses compotes.

Originaire de la Sarthe, la **Reinette du Mans** est une pomme de longue conservation à plusieurs fins. Bonne crue lorsqu'elle est bien mûre, elle est excellente en pâtisserie ou pour accompagner le boudin. Elle donne également un bon jus de pomme.

### Variétés commerciales fréquentes

La **Belle de Boskoop** a été découverte aux Pays-Bas en 1856. C'est une excellente pomme à cuire, acide et riche en sucre.

Obtenu en Angleterre vers 1825, la **Cox's Orange Pippin** est une excellente pomme, très aromatique, mais très sensible aux maladies.

Découverte aux Etats-Unis vers 1870, la **Delicious** (qui n'a rien à voir avec la Golden Delicious) est une pomme de table de bonne qualité et de bonne conservation. De nombreux mutants plus colorés ont été découverts et cultivés à grande échelle : Red Delicious, Starking, Starkrimson, etc.

La **Golden Delicious** a été obtenue aux Etats-Unis dans les années 1890 d'un pépin de la variété Grime's Golden. Excellente pomme de table, elle est néanmoins beaucoup trop sensible à la tavelure pour donner satisfaction, sans traitements fongicides, dans les jardins.

Obtenu aux Etats-Unis en 1937 d'un croisement Jonathan x Delicious, la **Melrose** est une variété productive de bonne conservation, à la chair croquante et juteuse de très bonne qualité. Dans les vergers commerciaux, sa culture est en régression.

La **Reine des Reinettes**, vieille variété d'origine française, est actuellement la pomme la plus plantée dans les jardins.

## 2.3 Les poires

La **Belle de Bruxelles** est une variété ancienne d'origine inconnue, supposée venir d'Allemagne où elle était cultivée avant 1789 sous le nom de Grosse Bergamote d'été. C'est une bonne poire d'été d'assez gros calibre qui mûrit sur une longue période mais, qui devient vite pâteuse si elle est cueillie trop tardivement. La découverte de cette variété sur un vieux poirier centenaire bordant le chemin des Garennes était un peu inattendue, bien qu'il nous soit déjà arrivé de rencontrer ailleurs cette variété manifestement rustique et qui se comporte bien en haute tige.



Figure 2 : Belle de Bruxelles

D'origine très ancienne, la **Beurré d'Angleterre** était autrefois très répandue et très connue dans toute l'Île-de-France. Poire de fin d'été, elle servait à la confection de délicieuses confitures, d'après tous les témoignages.

Obtenu par Ernest Bonnet vers 1820 à Boulogne-sur-Mer, la **Beurré Hardy** est une excellente poire d'automne, possédant un parfum de rose caractéristique. Encore cultivée commercialement, il s'agit d'une des poires les plus courantes dans les jardins.

La **Carisi** est une très ancienne variété de poire qui était employée pour la fabrication du poiré ou pour clarifier un cidre de pommes. Elle servait aussi à produire de l'eau de vie ou de l'alcool neutre de fruit. Il s'agit de la variété de poire qui fut la plus plantée en bord de route dans notre région dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

La **Catillac** est une très ancienne variété de poire, déjà connue au 17<sup>e</sup> siècle. Grosse poire uniquement bonne à cuire, on la trouve encore sur les plus vieux poiriers hautes tiges de la région.

Découverte vers 1760 par le curé de Villiers-en-Brenne (Indre), la **poire de Curé** était couramment appelée **Belle Andrine** en Plaine de France et Vallée de Chauvry. Pouvant se conserver jusqu'au mois de décembre, sa qualité varie suivant les terrains. Parfois bonne crue, c'est surtout une excellente poire à cuire (conserves au sirop, cuite au vin, ou en accompagnement de viandes), qui peut aussi être utilisée pour la fabrication du poiré. Elle a été tellement plantée jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, qu'un petit jeu pourrait consister à essayer de la retrouver dans chacune des communes de notre région. Il est certain qu'il y existe encore un poirier de Curé quelque part, il suffit juste de chercher suffisamment longtemps !

La **Louisebonne d'Avranches** a été obtenue vers 1780, par M. de Longueval à Avranches. D'excellente qualité gustative, elle est encore cultivée commercialement et se trouve communément dans les jardins.

Variété de poire la plus cultivée au monde, la **William's** est originaire d'Angleterre vers 1780. Sa chair fine et beurrée possède un goût musqué très caractéristique.

### 3. LES VERGERS DANS LE PASSE

La monographie de l'instituteur de Saint-Martin-du-Tertre rédigée en 1899 est totalement muette concernant les arbres fruitiers. On y apprend seulement qu'il y avait 117 ha de prairies et 74 ha de jardins.

Les premières photos aériennes de Saint-Martin-du-Tertre, consultables sur le site [remonterletemps.ign.fr](http://remonterletemps.ign.fr), datent de 1933. Elles sont de bonne qualité et permettent d'avoir une idée de la quantité d'arbres fruitiers plantés dans les prés. Au sud, ceux-ci forment une véritable ceinture entre les actuelles rues Roger Salengro et Corentin Celton, et de part et d'autre du chemin du Tronchet. Le chemin des Garennes et la route pavée de Paris à Franconville-sous-Bois étaient bordées de nombreux poiriers.

Au nord, il y avait également beaucoup de vergers aux lieux-dits la Fontaine Morveuse, et le Vouvray.

Des plantations plus éparées existaient près de la ferme de Fontenelle et entre les actuelles rues Roger Renard et Gabriel Péri.



*Figure 3 : La ceinture de prés-vergers au sud de Saint-Martin-du-Tertre en 1933*



*Figure 4 : Les nombreux vergers au nord de Saint-Martin-du-Tertre (lieux-dits La Fontaine Morveuse et le Vouvray)*

Au total, c'était plusieurs milliers de poiriers et de pommiers qui servaient à nourrir la population, à être vendus sur les marchés ou à fabriquer du cidre. Il reste quelques arbres de cette époque (ils sont indiqués en rouge sur les cartes qui suivent).



*Figure 5 : Emplacement actuel des arbres fruitiers déjà visibles en 1933*

#### 4. LE POTAGER DU CHATEAU DE FRANCONVILLE-SOUS-BOIS

Autrefois, tous les châteaux possédaient un potager clos de murs où étaient cultivés les fruits et légumes destinés à fournir les cuisines du château. Celui de Saint-Martin-du-Tertre, d'une surface d'1 hectare (ha) environ était d'une dimension moyenne. Après la deuxième guerre mondiale, ces potagers ont été petit à petit abandonnés, les coûts d'entretien du personnel devenus disproportionnés par rapport aux prix des denrées alimentaires produites ailleurs à grande échelle et à moindre coût leur ayant fait perdre leur caractère indispensable.

La maison du jardinier date de 1881 (date inscrite sur le bâtiment), et il est probable que le potager tel qu'il est visible sur les photos aériennes de 1933 soit également de cette époque. C'est d'ailleurs dans ces années-là que le château actuel a été construit après démolition du précédent qui datait de 1775.



Figure 6 : Crochets

En 1924, lors de l'achat du château par le département de la Seine, le lot du potager « consiste en potager, fruitier, verger et prairie plantée au lieu-dit la Couture »<sup>1</sup> A cette époque, tous les murs sont palissés d'arbres fruitiers. On peut encore voir des vestiges d'armatures scellés dans les murs qui sont d'origine.



Figure 7 : Auvents



Figure 8 : Latte de palissage

De vieilles lattes de palissage sont encore visibles dans le petit carré le plus au sud. Elles servaient à soutenir des poiriers formés en palmettes Verrier dont le squelette est toujours en place. L'âge de ces structures est difficile à évaluer, mais la manière dont les lattes sont fixées au fil de fer démontre un certain savoir-faire.

Le potager a été très actif jusqu'au début des années 1950. La photo aérienne de 1949 montre que les 3 hectares sont totalement utilisés. C'est la période d'extension maximale des cultures maraîchères.

En 1955, on aperçoit que quatre grands carrés ont été totalement plantés d'arbres fruitiers. En 1960, les parcelles de potager hors des murs ont disparu et tous les carrés sauf les deux plus au nord sont plantés d'arbres fruitiers, de même que la bande extérieure située au sud. Le potager est devenu un verger ! C'est la période d'extension maximale des arbres fruitiers.

Au cours des décennies suivantes, arrachages et replantations se succèdent jusqu'à l'abandon du potager au début des années 2000.

En 2008, le potager est partiellement détruit pour installer un foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés. Les lignes d'arbres fruitiers des années 1970 sont conservées, malgré un entretien difficile et une petite serre a été installée.

Le potager a été étrangement divisé, apparemment sans tenir compte des murs existants, entre la fondation John Bost et le Centre Hospitalier de Carnelle.

<sup>1</sup> Daniel Baduel, *Saint-Martin-du-Tertre, un village, une histoire*, 2000, p. 254.



*Figure 9 :* Le potager en 1933



*Figure 10 :* Extension maximale des cultures potagères en 1949



*Figure 11 :* Le Potager est devenu presque exclusivement fruitier en 1969



*Figure 12 :* Le potager en 1990



*Figure 13 :* Installation du foyer d'accueil pour les personnes handicapées en 2010

## 5. LES VIEUX CHÂTAIGNIERS GREFFÉS



Figure 14 : Vieux châtaigniers greffés

Aux confins de la commune, dans des bois privés situés au lieu-dit *Au Dessus de la Fontaine au Roy*, se trouve une très vieille châtaigneraie. Dispersés sur environ 2 hectares, ces châtaigniers sont greffés et les plus gros atteignent plus de 6 mètres de circonférence. Pour les dater précisément, il faudrait faire appel à un spécialiste en dendrochronologie, mais il n'est pas impossible qu'ils aient 200 ou 300 ans. Il reste une petite centaine d'individus en plus ou moins bon état.

Le fait que ces châtaigniers soient greffés indique qu'ils ont d'abord été plantés pour produire des fruits. Peut-être était-ce pour lutter contre les épisodes de famine qui se sont succédés en France jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle.

Une étude plus précise serait à réaliser pour caractériser la diversité variétale de ces châtaigniers.

## 6. LA CEINTURE DE JARDINS POTAGERS

Saint-Martin-du-Tertre a la chance de posséder encore une ceinture de petites parcelles de jardins potagers, très bien exposées sur le flanc sud de la colline et accessibles par de petites sentes pittoresques (Sente de Culture, Sente des Communes, Chemin de la Fontaine de la Frileuse, Sente des Carrières à l'Abreuvoir, Chemin des Plâtrières).

Ces lieux deviennent de plus en plus rares dans notre région alors qu'ils participent grandement à rendre le village agréable à vivre et qu'ils permettent des rencontres et échanges nombreux entre les habitants. Ce sont aussi des lieux de partage de savoir-faire, notamment dans la culture des arbres fruitiers qui nous occupe ici.

Le constat de leur utilité multiple et de la nécessité de leur maintien étant posé, toute la question est de savoir comment favoriser l'entretien et la transmission de ces parcelles, tout en empêchant la cabanisation, l'installation durable ou le lotissement.

## 7. LES ACTIONS A ENVISAGER

### 7.1 La sauvegarde des vergers

Au chemin du Tronchet, le verger S463 est constitué de trois lignes de jeunes arbres abandonnés. C'est dommage, il faudrait trouver quelqu'un à qui transmettre pour défricher et le remettre en état. Le lieu est agréable et la terre de bonne qualité.

### 7.2 La sauvegarde des variétés

Il est primordial de sauvegarder un certain nombre de variétés qui concernent majoritairement des arbres dépérissants. La sauvegarde de ce patrimoine génétique est urgente. Elle s'effectue par le prélèvement de greffons qui seront greffés sur de jeunes arbres destinés à être plantés dans un

verger conservatoire. Celui-ci pourra être créé localement à l'initiative d'une commune ou d'un groupe de communes et bénéficier des aides du Parc pour sa conception et sa réalisation.

Une liste de 5 variétés à sauvegarder en priorité a été établie en fonction de plusieurs critères : âge des arbres, contexte, aspect des fruits, degré de rareté.

Espèce	Variété	Site	A sauvegarder
Châtaignier	Inconnue	S471	Haute priorité
Poirier	S461 n°1	S461	Haute priorité
Poirier	S461 n°2	S461	Haute priorité
Poirier	Inconnue	S464	Haute priorité
Poirier	Inconnue	S470	Haute priorité

Afin de mieux connaître le patrimoine fruitier, il est également possible de faire identifier des variétés au moyen d'analyses génétiques réalisées par l'INRAE<sup>2</sup>.

Une liste de 6 variétés à analyser en priorité a été établie en fonction de plusieurs critères : âge des arbres, contexte, aspect des fruits.

Espèce	Variété	Site	A analyser
Poirier	S461 n°1	S461	Haute priorité
Poirier	S461 n°2	S461	Haute priorité
Poirier	Inconnue	S464	Haute priorité
Poirier	Inconnue	S470	Haute priorité
Pommier	Inconnue	S464	Haute priorité
Pommier	Inconnue	P417	Haute priorité

### 7.3 Favoriser la plantation d'arbres fruitiers sur la commune

Le Parc propose une aide technique et financière aux communes, associations et particuliers pour leur projet de plantation d'arbres fruitiers à travers un Programme Verger.

Concernant les projets communaux, le Parc propose une aide financière à hauteur de 80% des travaux de plantation : fourniture des arbres fruitiers, achat des arbres, des tuteurs, des protections à poser au pied des arbres, et des travaux de plantation.

En fonction de la nature des projets, les particuliers peuvent bénéficier d'une aide financière à hauteur de 70%.

Le Parc étudie les demandes des porteurs de projet ainsi que l'attribution d'une subvention et peut être contacté pour tout complément d'information.

La plantation d'arbres fruitiers est une évidence pour le renouvellement ou la création d'un verger. Elle l'est beaucoup moins dans d'autres projets d'aménagement au sein de la commune où pourtant ils ont toute leur légitimité comme :

- les arbres d'alignement sur les voiries principales ou locales,
- les arbres singuliers (arbre isolé ou massif d'arbres) destinés à souligner la singularité d'un espace public (place, placette, piétonnier,...) ou à ponctuer un lieu précis dans le paysage (croisement de chemins),
- les arbres jumelés, marquant par exemple une entrée ou une articulation spatiale,
- les arbres faisant partie de la composition paysagère d'un parc.

<sup>2</sup> Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale.

## 8. ANNEXES : EVOLUTION DE VERGERS VERS L'EMBOISEMENT – S464, S465 ET S466

Annexe 1: S464, S465 et S466 en 1933



Annexe 2 : S464, S465 et S466 en 1960



Annexe 3 : S464, S465 et S466 en 1970



Annexe 4: S464, S465 et S466 en 1981



Annexe 5 : S464, S465 et S466 en 1990



Annexe 6 : S464, S465 et S466 en 2003



Annexe 7: S464, S465 et S466 en 2018

